 **Chantal VICAIGNE Inspectrice de l’Éducation nationale**

Zone Afrique centrale

En résidence à Cotonou, BÉNIN

**Note cadrage formation continue**

L’AEFE mène au bénéfice des personnels du réseau une politique ambitieuse de formation continue, élément central pour la qualité de l’enseignement, sa spécificité à l’étranger et le rayonnement des établissements dans les pays où ils sont implantés.

Un plan de formation pour notre zone adossé aux priorités institutionnelles et à celles de l’AEFE a été élaboré avec l’ensemble des responsables et le précieux concours d’acteurs de terrain. Ce PRF vise à mettre en adéquation les demandes et les besoins repérés. Pour des raisons d’organisation, la plupart des formations auront lieu à compter de cette année à Cotonou.

Chaque établissement s’est doté d’un outil indispensable « la cellule de formation ». Cette instance se réunit autant que de besoins, elle examine et se prononce sur les vœux des enseignants. Chacun est appelé à contribuer activement à la mise en œuvre de la formation continue pour la réussite des élèves.

Pour tous les personnels, les actions de formation continue mises en place visent à faciliter leur prise de poste, l’exercice de leur profession dans un environnement spécifique et le développement de leurs compétences professionnelles. Par conséquent, participer à une formation demande un engagement pour confronter ses représentations, s’investir dans des relations sociales avec d’autres participants et les formateurs et bien entendu questionner ses pratiques professionnelles. Le participant mis en responsabilité est encouragé à prendre les initiatives pour atteindre ses propres objectifs définis durant la formation.

Dans ce processus d’accompagnement, plusieurs temps forts sont à repérer :

* Avant la formation : Le formateur entre en contact avec les stagiaires pour établir un profil de groupes et ainsi mieux cerner leurs attentes. Il peut demander des travaux préparatoires : lecture, recherches, etc. le stagiaire prendra toutes les dispositions afin d’optimiser cette préparation. Cette première approche fait partie intégrante de la formation.
* Le stage s’étend le plus souvent sur trois jours, à raison de 6 h/jour. La ponctualité, une participation active, un esprit de curiosité et d’entraide sont attendus.
* Après la formation, la réflexion se poursuit au sein de l’établissement : la mutualisation est absolument nécessaire. Son intérêt réside dans le partage d’informations relatives aux contenus à enseigner, aux démarches, aux projets innovants, etc. La formation de l’un doit servir à tous ! Afin de vous aider à concevoir une restitution accessible à toute l’équipe, un temps sera désormais consacré durant la formation à la préparation de celle-ci.

Que ces temps de formation vous permettent l’acquisition de nouvelles compétences et qu’elles favorisent une mise en œuvre efficace et efficience des nouveaux programmes !

L’équipe de l’Inspection reste à votre disposition pour toute information relative au PRF.